

## « Pourquoi l'Autre est-il toujours méchant ? »

Cette question « Pourquoi l'Autre est-il toujours méchant ? » vient d'une remarque qu'a relayé Patrice Fabrizi lors de la première séance du séminaire interne de l'ACF-Est, cette année à Nancy, remarque qu'il a entendue, je crois, d'une psychanalyste dont on peut assurément dire qu'elle n'est pas lacanienne. Mais nous y reviendrons.

Cette question est venue en écho à certaines réflexions que je me suis faites en participant à la procédure d'évaluation interne d'une des institutions dans lesquelles je travaille et qui me renvoient à la férocité que cela peut appeler chez chaque sujet.

Une procédure d'évaluation interne, je pense que tout le monde sait de quoi il s'agit ou si ça n'est pas encore le cas, le saura très bientôt, je peux vous l'assurer parce qu'en effet, toute institution – sanitaire, sociale ou médico-sociale – est obligée, par la loi dite loi 2002-2, de s'engager dans une procédure d'évaluation interne, procédure qui, vous le verrez, s'emploiera à la décomposer.

### La décomposition

Tout d'abord comment cela se présente concrètement une procédure d'évaluation ? Je vais vous décrire cela brièvement. Les salariés d'une institution se voient invités à construire eux-mêmes leur propre outil d'évaluation – c'est une démarche participative et démocratique, ne l'oublions pas –, ils ont à faire cela avec un consultant qui est là pour les y aider, en suivant un listing d'items auxquels il faut répondre, items qui passent en revue tout le travail et le fonctionnement institutionnels. Les salariés ont donc à collecter des informations sur leur propre pratique professionnelle et le cas échéant à consigner ce à quoi ils s'engagent pour corriger celles qui le nécessitent. Ce qui veut dire que les salariés de ces institutions sont invités à passer au crible de leur propre évaluation leur travail et celui de leurs collègues afin d'en repérer les avatars et ensuite de les corriger. Jusque là, c'est une entreprise fort louable.

Ainsi, à mesure que les items se remplissent, commence à se dessiner un document qui contiendrait l'institution décomposée en grands chapitres : les ressources humaines, la participation de l'utilisateur à son projet individuel de prise en charge, les moyens financiers, le cadre juridique des interventions, le registre thérapeutique ou encore l'accueil et l'hôtellerie. Tout est mis sur le même plan. Tout est disséqué. De la logique, du projet ou encore – et là c'est un gros mot maintenant – de la philosophie qui oriente le travail, il ne reste rien que des éléments épars. Quid du discours de l'institution ?

Les salariés n'échappent pas à ce découpage et pire, ils ont comme responsabilité que cela demeure ainsi puisqu'ils doivent veiller à ce que chacun des items reste correct en vue d'une visite des experts, la fameuse visite des experts à venir. Parce qu'un jour ce ne sera plus une auto-évaluation à laquelle seront confrontés les salariés, mais bien à l'évaluation, avec un grand E, effectuée par des experts de l'HAS (Haute Autorité de Santé), ou encore de la future ARS (Agence Régionale de la Santé) qui regroupera l'actuelle ARH (Agence Régionale de l'Hospitalisation) et tout le champ du médico-social. Ce sont eux, ces experts, qui s'attelleront à cette tâche. Et là, croyez-moi, ce sera du sérieux ! Voilà, c'est dans ces conditions, avec cette promesse, que s'avance l'évaluation, monstre rampant et sans tête, sans tête parce que la tête, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous.

Les salariés doivent dorénavant veiller moins à leur travail, et à ce qu'ils y soutiennent de leur désir, qu'à ce que celui-ci soit conforme à la procédure d'évaluation toujours à venir. L'évaluation participe donc de cette folie qu'est le désarrimage des sujets de leur institution, de ce montage qui les faisait travailler ensemble, les laissant maintenant évaluateurs d'eux-mêmes, mais aussi les uns des autres, en les assignant, chacun, à cette place.

Cette perspective, Jean-Claude Milner la décrit très bien dans *La politique des choses*, (p 59), il y parle du renversement, de l'explosion de la dialectique Hégélienne, du maître et de l'esclave. Il écrit ceci : « Dans le monde l'expertise et de l'évaluation, il n'y a que des domestiques, des valets et des serviteurs. (...) La disparition des maîtres, c'est la démocratie, s'exaltent les naïfs ; les cyniques se gardent bien de dévoiler le prix à payer : il n'y a plus de maîtres, parce que chacun peut l'être (...) chacun peut accéder à la position d'évaluateur ; chacun peut en faire son métier et chacun peut aussi, sans jamais en avoir fait son métier, sans jamais avoir rien voulu, se trouver convoqué à évaluer. Parce que le contrôle a cette capacité de se rendre si naturel qu'on peut s'en faire l'agent sans l'avoir décidé. Chacun peut ainsi aller à ce point de bassesse où il se découvre le maître d'un autre, mais c'est parce que personne n'est plus son propre maître. Grâce à l'évaluation, le contrôle atteint sa forme pure ; il n'est plus que libre circulation de l'obéissance ».

Au fond, ce qui est visé par ce qu'il nomme la démocratie verbale, écrit plus avant Jean-Claude Milner, c'est de substituer l'égalité substantielle à l'égalité « en droits » des êtres parlants qui a été un aménagement qui a jusqu'ici tenu compte de leur incommensurabilité et de leur insubstituabilité. « Voulant le commensurable et le substituable, (la démocratie verbale) ne cesse d'inventer des manières d'y parvenir ; parmi celles-ci, l'évaluation est sûrement l'une des plus indolores et l'une des plus efficaces ». C'est-à-dire parvenir à cette prouesse d'enfin faire entrer l'humain tout entier dans le champ du mesurable, alors qu'il y échappait jusque là parce qu'était reconnu qu'il est un être-parlant. Les hommes sont égaux face à l'évaluation.

En somme, la décomposition de l'institution par l'évaluation, laisse les sujets qui la constituent égaux, mais seuls. Seuls, c'est-à-dire sans logique de fonctionnement classique avec ses liens de subordination, sans hiérarchie, sans chef, mais pas sans commandement. Il en est un, un commandement, un fameux dont on peut supposer qu'il auront à faire avec.

## **Le Commandement**

Que pouvons nous faire aujourd'hui de ce nouveau commandement de l'évaluation : « Tu évalueras ton prochain comme toi-même ! »... dans une "démarche qualité", bien sûr. Nous connaissions déjà tous celui-ci : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ! » Comment pouvons-nous tirer enseignement aujourd'hui du sort qu'ont fait Freud et Lacan de ce dernier pour en apprécier, si je puis dire, les effets du second ?

Dans *Malaise dans la civilisation*, Freud s'est littéralement attaqué à ce Commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ! ». Il en est passé par une première impossibilité logique, qu'on pourrait qualifier de quantitative, qui est que l'amour est une chose précieuse et qu'à répondre à ce Commandement et à le partager avec tous, l'amour, seule une infinité arriverait à destination de chacun et de soi-même évidemment. A quoi bon alors. Ensuite, Freud questionne la qualité de ce prochain pour en arriver à écrire ceci que « l'homme n'est point cet être débonnaire, au cœur assoiffé d'amour, dont on dit qu'il se défend quand on l'attaque, mais un être, au contraire, qui doit porter au compte de ses données instinctives une

bonne somme d'agressivité. Pour lui, par conséquent, le prochain n'est pas seulement un auxiliaire et un objet sexuel possibles, mais un objet de tentation. L'homme est, en effet, tenté de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain, d'exploiter son travail sans dédommagements, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprier ses biens, de l'humilier, de lui infliger des souffrances, de le martyriser et de le tuer ». Voici ce qu'écrit Freud en 1929. Rien de moins.

Pour faire court, Freud insiste ensuite sur la fonction de la civilisation pour traiter cette agressivité instinctive. Il évoque là aussi le « narcissisme des petites différences » pour trouver une solution de dérivaison à la pulsion agressive, à savoir, la ségrégation. Enfin, il conclut sur ceci que « L'homme civilisé a fait l'échange d'une part de bonheur possible contre une part de sécurité ».

Lacan, lui, dans son *Discours aux catholiques*, énoncé le 10 mars 1960 et ensuite dans le Séminaire VII *L'éthique de la psychanalyse*, lors des séances des 16 et 23 mars 1960, reprend ce commandement pour achever de lui tordre le coup et en extraire ceci que le commandement « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » et la mort de Dieu sont intimement liés.

« Dieu est mort » dit Lacan en reprenant l'annonce de Nietzsche. Et il ajoute : « Mais si Dieu est mort pour nous, c'est qu'il l'est depuis toujours (...) Il n'a jamais été le père que dans la mythologie du fils, c'est-à-dire celle du commandement qui ordonne de l'aimer, lui le père, et dans le drame de la passion qui nous montre qu'il y a une résurrection au-delà de la mort. C'est-à-dire que l'homme qui a incarné la mort de Dieu est toujours là. Il est toujours là avec ce commandement qui ordonne d'aimer Dieu. » (p209)

En effet, Lacan nous annonce la mort de Dieu. Voilà une bonne nouvelle. Mais ne nous y trompons pas. Cette nouvelle ne répond pas à l'adage : le chat est parti, les souris dansent. C'est-à-dire qu'au même titre que le meurtre du père de la horde primordiale dans *Totem et Tabou* n'a pas permis à ses fils d'accéder à la jouissance que sa présence interdisait, la mort de Dieu ne nous permet pas non plus d'accéder à cette jouissance débridée dont parle Freud. Nous sommes arrêtés. Et nous surfons sur les interdits par lesquels la jouissance s'exerce. Dieu est mort mais les commandements restent comme traces de ce que sa présence interdisait.

D'ailleurs, bien avant ce Séminaire VII, dans *Fonctions de la psychanalyse en criminologie*, en 1950, Lacan avait déjà écrit ceci, en citant *Les frères Karamazov* de Dostoïevski : « A la concupiscence luisant aux yeux du vieux Karamazov, quand il interrogeait son fils : "Dieu est mort, alors tout est permis", cet homme répond par tous ses maux comme par tous ses gestes : "Dieu est mort, plus rien n'est permis". Ces maux et ces gestes, la signification de l'autopunition les couvre tous ». (p138-139)

C'est-à-dire qu'au même titre que le meurtre du père de la horde est à l'origine de la Loi universelle, l'annonce de la mort de Dieu élève ce qui est écrit sur les tables au rang de commandements divins. C'est cette articulation-là que fait Lacan dans le Séminaire VII. Mais pour nous démontrer quoi de ce commandement ?

Pour nous démontrer que, d'une part, la mort de Dieu, comme celle du père du mythe freudien, ne donne pas accès à la jouissance interdite, mais d'autre part, que cette jouissance trouve à s'exercer dans les interdits qui en barrent l'accès. Devant quoi, recule-t-on devant ce

commandement alors ? Ce n'est pas devant l'agressivité du prochain portée par sa jouissance, ainsi que Freud le pensait, mais bien plutôt face à la férocité dont le sujet se sait capable à son endroit en suivant ce commandement.

Lacan le dit ainsi : « Nous pouvons nous fonder sur ceci, qu'à chaque fois que Freud s'arrête, comme horrifié, devant la conséquence du commandement de l'amour du prochain, ce qui surgit, c'est la présence de cette méchanceté foncière qui habite en ce prochain. Mais dès lors elle habite aussi en moi-même. Et qu'est-ce qui m'est plus prochain que ce cœur en moi-même qui celui de ma jouissance, dont je n'ose approcher ? Car dès que j'en approche (...) surgit cette insondable agressivité devant quoi je recule, que je retourne contre moi, et qui vient, à la place même de la Loi évanouie, donner son poids à ce qui m'empêche de franchir une certaine frontière à la limite de la Chose » (p 219)

En effet, quand le sujet recule devant ce commandement, c'est devant sa propre jouissance qu'il recule. Lacan l'écrit ainsi : « Je recule à aimer mon prochain comme moi-même, pour autant qu'à cet horizon il y a quelque chose qui participe de je ne sais quelle intolérable cruauté. Dans cette direction, aimer mon prochain peut être la voie la plus cruelle » (p 229)

Vous pourriez me dire, mais pourquoi être allé chercher si loin, jusqu'à cet énoncé de la mort de Dieu pour dire quelque chose de l'Autre méchant articulé à l'évaluation ? Parce qu'il me semble, à en repérer les effets sur les sujets, qu'il existe un parallèle entre l'évaluation – cet Autre qui n'existe pas puisque les évaluateurs, c'est nous – et la mort de Dieu telle que Lacan en parle, puisque les commandements, c'est à nous de les suivre. L'un comme l'autre n'existe que de se voir mort. L'évaluation est morte, mais elle ne le sait pas.

Ma question est celle-ci en définitive : Quels vont être les conséquences de tout cela pour la possibilité à venir des sujets de travailler ensemble ?

### **Les effets supposés du commandement moderne**

Qu'est-ce qui pourra encore faire un tant soit peu institution à l'avenir ? Lacan ne nous avait-il pas appris ceci, en 1967, dans *Allocution sur les psychoses de l'enfant* (p 364, Autres écrits), que « Toute formation humaine a pour essence, et non pour accident, de réfréner la jouissance. La chose nous apparaît nue – et non plus à travers ces prismes ou lentilles qui s'appellent religion, philosophie... voire hédonisme, car le principe du plaisir, c'est le frein de la jouissance ».

Lacan ne parle pas ici de traitement de la jouissance, mais bien de frein. Il n'y a pas de traitement possible de la jouissance puisque c'est toujours voué à l'échec. Je gage que l'évaluation prive à l'avenir les sujets de ce frein qu'est ce montage qu'on appelle une institution. Elle replace chacun dans une position nouvelle où il aura, seul, à réfréner sa jouissance et peut-être même le mettant dans cette position fâcheuse face au Commandement de l'évaluation, propice à favoriser son déchaînement. « Jouis ! », tel est ce nouveau commandement de l'évaluation. Le dérèglement à venir consisterait en ceci, à répondre à ce mot d'ordre déjà connu. Alors que jusqu'ici, une institution permettait de réfréner la jouissance de ceux qui s'y agitent et que le salaire constituait moins une compensation du travail fourni qu'une rétribution de la part de jouissance cédée dans ce même travail.

C'est-à-dire qu'à la place du modèle classique reposant sur ce montage qui s'appelle institution et dont on pourrait dire en exagérant qu'il est quasi hégélien, ce modèle – dans tous

les cas pas sans hiérarchie – , l'évaluation nous en propose un autre qui repose sur la soumission de chacun aux exigences d'un Autre qui n'existe pas. Ce qui leur assure, à chacun, une cruauté de plus en plus croissante de ses exigences puisque, nous l'avons vu l'agressivité se retourne contre le sujet lui-même. En somme, l'Autre méchant n'est pas celui qu'on croit.

Enfin, et pour terminer et revenir à cette psychanalyste à propos de laquelle je me suis avancé à dire qu'elle n'était assurément pas lacanienne parce qu'elle posait cette question « Pourquoi l'Autre est-il toujours méchant ? », nous pouvons dire seulement une chose, c'est que peut-être, elle méconnaît ce que Freud a découvert sous le terme de pulsion de mort et que Lacan a repris sous le terme de jouissance et qui nous fait saisir que l'humain recèle sa part d'inhumanité qu'il adresse à lui-même ainsi qu'à ses prochains. En l'occurrence, le sujet a plus à craindre de lui que de ses prochains.

Alix Meyer,  
Nancy, le 25 novembre 2008.